

ENSEIGNEMENT

La parole est aux acteurs de terrain

Le lancement de la 3^e phase du Pacte pour un enseignement d'excellence a été approuvé par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce vaste processus réflexif initié en janvier dernier par la ministre de l'Éducation vise à relever la qualité du système éducatif francophone. Elle souhaite que les acteurs de terrain puissent y contribuer. Via www.pactedexcellence.be, tout un chacun peut faire part d'idées aux différents groupes de travail.

« Les enseignants peuvent envoyer leur contribution à titre personnel ou

de manière collective au nom de leur établissement. On lit vraiment tout (ce qu'on reçoit) », assure la ministre.

Après l'état des lieux posé en juillet dernier ainsi qu'une réflexion sur les finalités de l'école de demain, les différents acteurs du Pacte, répartis en quatorze groupes de travail sont à présent appelés à rédiger d'ici décembre prochain des plans d'action.

Chacun de ces groupes travaillera sur un sujet bien précis (transition numérique, revalorisation de l'enseignement qualifiant, renforce-

ment de l'enseignement maternel, lutte contre l'échec, formation initiale des enseignants, pilotage du système scolaire, etc.). Ils seront répartis entre quatre axes thématiques, le tout étant placé sous le contrôle d'un groupe central.

Une fois composés, les différents groupes de travail préciseront d'ici la Toussaint les objectifs de réforme, avant d'élaborer des plans d'actions concrets pour la fin décembre.

La ministre Milquet veut mettre les premières réformes en œuvre dès l'année prochaine déjà, sans traîner. ■